

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 24 (1940)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

II^E SÉRIE 24^{ME} ANNÉE. - N^O 1.

Neuchâtel, le 30 Janvier 1940.

Administration et Rédaction : A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel : Suisse Fr. 3.50
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Aimez la Nature source d'énergie et de bonheur.

CERF DANS LE JURA.

(SUITE)

Récit tiré des „Mémoires d'Abraham Chaillet (d'Auvernier), Musée neuchâtelois“, 1893, p. 122.
„Le 7 janvier 1656, des hommes trouvèrent au hault des vignes dessus de Boudry proche des
„boys deux gros cerfs dont l'un estoit encore en vie, et leurs cornes grandes en se battant
„s'entrefischèrent d'une telle facon l'une dans l'autre qu'on ne pouvoit les desembaras-
„ser et le boult d'un des cornus de devant estoit entré de l'un des dicts cerfs droit dans
„la teste au milieu du fron, bien avant dans la teste de l'autre et en mourut, l'autre ne
„put se desembarasser et ainsi on les print et amena sur un char le vivant avec la
„teste de l'autre au château de Beusehastel.

(Voir variante de cet épisode „Histoire de deux cerfs“, narrée par François Barval, châtelain de Boudry, Rameau de Sapin 1883, p. 4).

Extrait des manuels du Conseil d'Etat de 1665. -

„Les nommés Renaud et Pingeon, de Rodierfort, sont poursuisis, pour avoir tiré des cerfs et des

1) Voir „Ram de Sapin“ - 1879, p. 29 et 33 - 1883, p. 4 - 1899, p. 9 et 13 - 1900, p. 31 - 1903, p. 30.

„ biches secrètement et salé et mangé chez eux. Ils sont mis 24 heures en prison, une heure
„ au collier ayant des cornes de cerf attachées sur la tête afin de donner exemple à d'autres,
„ ne pouvant leur imposer d'amende pécuniaire n'ayant pas de moyens et leurs enfants
„ allant à l'aumône. ” (musée neuchâtelois 1864, p. 92.

Extrait du Constitutionnel neuchâtelois du 26 novembre 1834.

„ Il y a quelques jours, on a tiré, à une petite distance de la Chaux-de-Fonds, un jeune cerf
„ d'environ 30 mois. C'était une apparition tout à fait nouvelle dans ces contrées, car depuis un
„ demi-siècle on n'avait aperçu aucun animal de cette espèce. L'heureux chasseur à qui cette
„ bonne aubaine est arrivée est M. DuBois^{a)} dit Bonclaud, du Volanvion, dont le père avait,
„ il y a 40 ans abattu un loup à peu près au même endroit où le cerf a trouvé la mort. ”

1905.- le 9 septembre, aux Bionles sur Conise, M. Rosset, sous-chef de gare aux Verrières, se
trouve en face d'une belle biche.

1911.- Aux Bains de Schauenbourg (Bâle-Campagne) se trouve la tête naturalisée d'un
cerf tué dans la région.

1914.- Le 22 mai, un vigoureux cerf, aux bois bien développés, traversait les tourbières du
Noix Lidor, vallée de la Brévine. Peu sauvage, l'animal trotinait sans hâte, ne s'effrayant
nullement à la vue des gens qu'il rencontrait. Il disparut du côté de la frontière française.

1922.- A la mi-Août un cultivateur de Saubraz, district d'Aubonne (Vaud), aperçut au
Roset, un cerf broutant tranquillement au milieu de ses vaches. Le 19 octobre, les chasseurs
du Boirmont (J.B.) étaient prévenus qu'un cerf se trouvait dans les parages des Esserts.
Trois d'entre eux partent à la recherche de l'animal signalé qui est tôt rejoint, et
blessé grièvement aux environs de la Tanne; la bête s'enfuit et est tirée au bas de
Ban. - Ce beau dix-cors pesait 136 kg.

Il est possible que ce cervidé provenait de France, l'on sait que lorsque les cerfs
ont refait leur tête, ils se mettent à la recherche des biches dès la fin d'août et mènent
alors une vie erratique. - Ses observations faites dans le Jura, durant ces cinquante der-
nières années, montrent que ces animaux suivent la direction des crêtes du Jura,
cette constatation laisse supposer que le cerf d'Aubonne et celui du Boirmont ne sont
qu'un seul et même individu.

1937.- La „ Diana ” de septembre dit : „ comme les cerfs communs aperçus cet au-
tomne dans la région de Bex (Vaud). ” (à suivre)

LOUP. Il existe encore des loups en France. Au commencement d'août 1939, un
loup de grande taille est signalé dans l'immense forêt de Saint-Augel, commune de
Sault (Dordogne). Cet animal n'était point solitaire, car une bergerie de la région vit
disparaître en quelques jours une vingtaine de moutons. Ch. Frqs

OURS. A la mi-juillet 1937 on a découvert au cours des fouilles faites dans une grotte,
au-dessus de Couvet (Val-de-Travers), des ossements d'ours. Ces restes envoyés à Bâle, pour leur détermina-
tion, ont été reconnus comme provenant d'un ours brun. Journ.

a) - le B majuscule existe dans l'original. Ce jour-là le chasseur était accompagné de Frédéric -
Ulysse Matthéy Dupra, mon grand-père, nous possédons encore le fusil qui a servi à abattre la
bête; cadeau fait à mon grand-père par DuBois (la Rédaction).

LA BAIE D'AUVERNIER. 1876-1930.

Dans le groupe des nageurs et plongeurs se classe un gros palmipède, le grand Cormoran, au plumage foncé, à reflets métalliques, reconnaissable à la rigidité des pennes de la queue à tige élastique, fournissant à l'individu un point d'appui sur l'extrémité de ses rectrices, lorsqu'il se tient debout ou qu'il marche le corps légèrement incliné en avant.

Notre lac durant presque toute l'année héberge quelques cormorans, mais en petit nombre, individus erratiques, non adultes, stationnant à l'entrée ou à la sortie du canal de la Broye, ou dans les parages du Jolimont. - Le 16.9.1908, un individu est observé sur le Jolimont, près d'Enlach (Berne). Bulletin de la Société Zoologique, Genève. Dans la Baie d'Auvernier, j'ai aperçus mon premier cormoran en février 1875, puis de 1908 à 1925, nous avons noté 19 observations de l'espèce réparties comme suit :

Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2	-	-	2	2	1	1	-	5	4	2	-

Le grand cormoran est donc un hôte rare pour la Baie d'Auvernier.

La famille de l'ordre des Palmipèdes, désignée par les ornithologistes sous le nom de „Sardes” comprend les Sabbes, les Goélands, les Mouettes et les Sternes, ciseaux ayant le bec variable comme longueur, droit ou plus ou moins épais, ou effilé et légèrement arqué, toujours comprimé latéralement, mandibules à bords lisses et tranchants, les narines sont à une certaine distance du front, corps allongé porté par 2 pattes courtes se terminant par 4 doigts rattachés par des membranes entières. Ils sont tous d'excellents voiliers.

Les Sabbes ou Stercoraires se reproduisent au-delà du cercle polaire arctique, et dans la zone arctique septentrionale. Chaque année, des labbes non-adultes, apparaissent dès l'automne dans la région des lacs jurassiens, ils portent le plumage de juv., brun plus ou moins foncé, maculé, qui les fait désigner par nos pêcheurs sous le nom de „mouettes noires.”

Trois espèces, de taille différente, successivement irrégulièrement chez nous, elles ont chacune 12 rectrices à la queue, dont les plumes médianes sont plus ou moins larges ou longues, plus ou moins effilées. Ce caractère constitue le signe distinctif entre les espèces.

a) Stercoraire pomarin, pl. médianes de la queue d'égale largeur sur toute la longueur, arrondies à l'extrémité;

b) St. parasite, pl. médianes longues, s'atténuant en pointe;

c) St. à longue queue, pl. médianes longues, très effilées.

Ses observations suivantes, selon mon avis se rapportent au St. pomarin : 1908, 8. IX

1) Voir „Rameau de Sapin” 1939, n°4, p. 41-44.

1910 et 1912, novembre. - 1915, commencement de novembre, plusieurs observations successives, entre Cudrefin et Chevroux, concernant 4 ou 5 ind. (D³ Arn. Boel, Cortaillod) - 1919, 14, 15 octobre et 1922, septembre, dans la Baie.

„Aux Spitzbergen” en 1916, 1910 et 1911, nous avons à maintes occasions pu observer le St. parasite, poursuivant les mouettes tridactyles et finissant par obliger celles-ci à dégorger le contenu de leur estomac dont le labbe s'emparait au vol, avec une grande habileté. (A.M.-D.)

Les Goëlands ou mouettes forment la seconde sous-famille des Laridés. Les espèces de grande taille sont les „Goëlands” et celles de taille moindre sont les „mouettes.” Ses représentants de ce groupe sont nombreux dans les deux hémisphères, suivant la saison, ils fréquentent les côtes océaniques ou dans l'intérieur des terres, les parties marécageuses, où ils forment des colonies durant la période de reproduction. Durant la mauvaise saison, les Goëlands mènent une vie plutôt erratique, tandis que les mouettes plus sédentaires, forment des sociétés bruyantes, dans des lieux bien déterminés.

Un hôte d'hiver rare, dont l'envergure peut dépasser 1m 70 est le Goëland marin ou Goëland à manteau noir, a la tête, le cou, la queue, le dessous du corps d'un beau blanc, tandis que les plumes recouvrant celles du dos et du croupion sont noires chez l'adulte. Chez les ind. non-adultes, le blanc de la tête et du cou sont grivelés de brunâtre. Des ind. non adultes ont été observés sur le Léman (1905, 19 novembre, un ind. juv. tué sur le lac, devant l'hôtel national, Genève, R. Poncy¹⁾ - 1911, 14 décembre, juv. observés à Versoix, p. Genève) et dans la région des lacs jurassiens (1918, 11 mai, ind. adulte, „Nos oiseaux”, 1918 Juillet, A.R.)

Dans „Oiseaux rares tués dans le canton et le bassin du lac de Neuchâtel” de 1816 à 1870, du cap. Aug. Vauca, Tome IX, Bull. S. S. N., l'espèce ne se trouve point mentionnée, elle est donc très rare pour notre région.

Une seconde espèce de grande mouette, observée plus fréquemment que la précédente sur nos lacs suisses, est le Goëland à manteau bleu ou Goëland argenté de la Diber du Nord, ayant : tête, cou, queue et parties inférieures, d'un beau blanc ; tandis que le dos, les couvertures des ailes sont bleu-mouette. Ses adultes ont le bec jaune, les tarses rose-chair ou livide et le tour des paupières jaune de chrome ; les ind. non ad. ont les tarses brunâtres. Cette espèce est de dimensions variables selon les ind. Sa nichaison a lieu sur les côtes océaniques (hémisph. nord).

1896.- au début de janvier, dans le trajet d'Auvernier à Serrières, j'observe 2 gros goëlands argentés, race ? - Une autre variété est le Goëland argenté méridional ou G. Leucophaea, siseau marin mais se montrant souvent sur les lacs jurassiens et le Léman²⁾, cette forme se distingue de la précédente par ses pieds couleur jaune de Naples et le tour des paupières rouge-orangé. Espèce de passage régulier et les individus hivernant mènent sur nos lacs une vie erratique soit en groupe de quelques-uns, soit comme ind. isolé.

1) „Bulletin Soc. de Zoologie” Genève, 1907, Tome I, p. 79.

2) „ ” ” ” ” ” contient de nombreuses observations sur le „Larus ou cachumanns” ou „G. rieur”, de M. Angelo Ghirdini et prof. Rob. Poncy.

Ci après, le résumé des observations ayant trait aux divagations de ce goéland rieur, de 1908 à 1934, principalement sur notre lac:

1908. - Mars 1, en compagnie de mouettes rieuses, un goéland leucophée, devant l'embouchure du ruisseau des Allées (Baie). - Juillet 31, des pêcheurs d'Auvernier me signalent avoir observé en plein lac, 2 grosses mouettes bleues.

1909. - Mars 17, observation identique à celle du 1. 3. 1908.

1911. - " 9, un ind. juv. 1910 avec rieuses devant la Serrière

" 16, 2 " " " " " " " " "

Avril 4 au 8, deux ind. 1910 survolent et stationnent, baie Evole.

1914. - Juillet 11, un ind. sur la balise, entrée canal de la Broye (A.R.)

1915. - Dès premiers jours à fin août, de grands goélands errant de Beuchâtel au bout du lac. - Fin août, 7 ind. sont observés le long de la rive S.O. du lac (A.R.)

Septembre 20, posés sur pilotis, devant Chevroux, 5 au 6 ind. L'un d'eux est tué (D^r Dr. Borel)

Octobre 8, un ind. observé pointe N-E du lac. - Novembre 12, un ind. nageant.

1916. - Juillet 7, un ind. sur balise, entrée canal de la Broye, - fin août, devant Font-Estavayer vu un leucophée. - Sept. 1, observé 3 grands goélands devant Chevroux (D^r Arm. Borel)

Octobre 14, en plein lac un ind. au vol.

1917. - Novembre 28, sur balise, entrée du canal de la Broye un sujet.

1918. - Juin 18, un ad. Réserve du Seeland (A.R.)

1920. - Sept. 10, 13, de Chez-le-Bart, par la Pologne à Tregtel, observé un adulte et 2 juv. 1919. - Fin du mois, observé encore quelques sujets isolés. - Novembre 25, près de Chez-le-Bart, 3 ind. au vol passent en criant. - Décembre 9, devant Auvernier, 2 grosses mouettes au vol. Le 26, sur la grève, vers l'embouchure du ruisseau des Allées, se reposent, 4 juv. plumage 1919, un juv. plumage 1920, ces oiseaux piquinent dans l'eau peu profonde, tout en cessant de pousser leurs cris rauques durant toute la journée. Le 31, scène identique, en plus un huître pie.

1921. - Avril 12, observé de Serrières à l'Evole, 3 juv. 1920. - Sept. 3, baie d'Auvernier, 5 ou 6 ind. crient en volant. - Sept. 12, près de Cudresin, un ind. adulte et un autre en plumage de transition. - devant Chevroux 3 sujets; puis ind. isolés, devant Font et Estavayer, puis en plein lac.

1922. - Janvier 15, tôt le matin, sur le môle de S^t. Blaise, observé un groupe de grands goélands au repos. - Février 1, baie d'Auvernier, 2 goélands leucophées. - Mars 17, devant le quai à Serrières, un ind. au vol. - Novembre 7, devant Chevroux, 2 ind. au vol. Le 12, id. 4 ind. au vol, l'un d'eux s'empare d'une bondelle rejetée par un pêcheur, et l'avale. - Le 16, un ind. adulte posé sur une balise, canal de la Broye. - Le 28, canal de la Broye, un ind. passe au vol. (A.R.)

1923. - Mars 14, observé au vol, vers la Pointe du Grain, baie du Petit-Cortailod, une grosse mouette. - juillet 14, 19, observé un ind. Réserve du Seeland. - Août 3, observé au vol, devant Bellerive (Bérache) un ind. auquel il manque quelques rémiges et 2 plumes à la queue.

1924. - Octobre 30, novembre 2 et 15, observé 2 ind. devant l'entrée du canal de la Broye. Novembre 4, vu 2 ind. au vol, baie d'Auvernier.

1925.- Août 31, entre Chez-le-Bart et Bevaix, 4 ou 5 ind. au vol, d'après leur plumage ce sont des juv. 1924, bec foncé queue barrée. - Octobre 27, un ind. séjournant sur le Léman, depuis fin septembre, est tué au large de Prévéranges, p. M. Georges (Vaud)

1926.- Sept. 12, devant Estavayer, observé 4 ind. ad. (M.R.)

1928.- Août 7, groupe de 7 goélands leucophtés, 6 sont en plumage d'adulte et un juv. en plumage foncé (réserve Seeland)

1930 - Juin 28, un ind. sur une balise, entrée canal de la Broye.

1931 - Janvier 1 au 17, quelques-uns sont observés aux abords de la baie de l'Évole et le long des quais, à Neuchâtel. Présence inusitée à cette saison. - Juin 15 et 27, un leucophté, sur balise, canal de la Broye (Nos Oiseaux) - Sept. 1, observé un adulte au vol, passant devant les Ruaux. - Sept. 24, Réserve de Witzwil, 5 ind. (Nos Oiseaux).

1932.- De la mi-janvier au 25 septembre, observé régulièrement quelques ind. à l'embauchure de la Baie (Nos Oiseaux)

1934.- Juillet 9, après midi, un leucophté au vol, devant la Serrière; puis, un second ind. devant l'embauchure du Seyon. - les 12, 20 et 27, après midi, 2 ind. survolent la baie d'Auvernier, sans se soucier des nombreux baigneurs.

Une autre espèce de Goéland à manteau, de taille moindre que les précédentes est le Goéland brun ou Goéland à pieds jaunes, ayant le même comportement que ses congénères, de taille plus forte, durant son séjour hivernal chez nous.

M. Aug. Kouga, capitaine, dans sa „Liste des oiseaux tués, sur le lac de Neuchâtel, de 1816 à 1870“ le porte en note comme suit: Sarus flavipes, W. et M., oiseaux rares, nos notes personnelles indiquent:

1908, 31 octobre, un ind. devant Yvonand (Vaud).

1909, 1 juin et 25 décembre, observé un ind. au vol, devant les quais de Neuchâtel.

1919, octobre 11, un Goéland brun trouvé mort devant Grandson. - 18, 19, observé un juv. 1919 devant le quai, à Serrières.

1922.- Janvier 1, perchés sur les pilotis du débarcadère, à Serrières, 2 ind. adultes et un juv. 1921. - les 4 et 21, 2 ind. ad. posés sur le môle des bains de Serrières.

1923.- Mars 9, un ind. non-ad. de 1922, passe au vol, à une dizaine de mètres de moi, devant la Serrière.

1927.- Janvier 23, un ind. juv. s'est montré à cette date devant les quais de Neuchâtel (M. Reichel „Nos Oiseaux“).

Dans la séance du 17 janvier 1878, le cap. Aug. Kouga, de Cortaillod communique la liste des oiseaux rares observés en Suisse, depuis 1837, dans laquelle est signalée la capture d'une mouette polaire¹⁾ (Sarus leucophtère), en 1849. (Voir Tome II. p. 274, Bull. S. N. N.)

Voici encore une espèce de goéland à manteau, hivernant chez nous régulièrement, c'est le Goéland cendré dit aussi Goéland à pieds bleus, l'adulte est caractérisé par son manteau bleu-mouette, plus ou moins gris cendré suivant les saisons; les juv. ont la tête et le cou marqués de petites languettes brun-chaîr, la queue blanche est terminée par une large bande brune.

A suivre.

1) Nous avons vu cet ex. dans la coll. du cap. Aug. Kouga, à Cortaillod, souventes fois, dès janvier 1872.

OURS DANS LE JURA.

„Sur la montagne de St. Cergue¹⁾ la berline tirée par six chevaux enfonçait dans la neige ; nous descendîmes pour faire la route à pied. Cette montagne est très abondante en gibier et nous voyons à chaque instant des traces de lièvres et de chevreuils imprimées dans la neige, nous dûmes reconnaître les pieds d'un ours. Arrivés à St. Cergues nous envoyâmes aussitôt trois traîneaux et huit chevaux pour ramener la diligence.” (Extrait d'un voyage en diligence de Genève à Paris en décembre 1791).

R. Poncy, Genève.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.

(SUITE)

1932 (suite). - „Nous venons d'avoir 4 semaines de gel continu, temp. de -1° à -12° ; avec, il est vrai, pas mal de journées ensoleillées avec $+10^{\circ}$ à $+15^{\circ}$ au soleil. Pourtant sans que le soleil arrive à dégeler le terrain de façon marquée, pour 4 ou 5 heures seulement.

„Avec janvier, humide par le brouillard, mais très doux, les perce-neige ont montré quelques fleurs bien épanouies, mais qui ont été mises à mal par la gelée de février que l'on peut regarder comme forte, malgré cela, les courts moments de dégel par le soleil, les touffes de primévères ont bien prospéré aux endroits bien exposés. Mais dans ces mêmes endroits, il n'y avait rien à la fin de janvier, pas une pointe verte et tout à coup, depuis 3 à 4 jours c'est une blanche éclosion de fleurs épanouies. Même remarque sous les marronniers du parc de Chambrier. Certes on ne nomme pas pour rien ces fleurs précoces, „perce-neige”, lesquelles par temps sec et glacial montrent une pareille activité.”

Edm. Lardy

Dans la forêt de la Caroline, près de Fleurier, un promeneur découvre, le 15 mars, quelques petites morilles. - Le 12 mai, dans une vitrine de la Feuille d'Avis de Neuchâtel, sont déposées 4 morilles pesant ensemble 670 grammes, elles provenaient d'une forêt située sur le versant sud de Chaumont.

Un propriétaire de Colombier trouve dans son bûcher un lycoperdon géant mesurant 28 cm. de diamètre. - En cueillant des framboises, des amateurs trouvent, dans les bois de la Joux (12 septembre), un sparassis crépu (*Spr. crispa* Fries) mesurant 1,30 m de circonférence ; ce champignon est comestible, il est voisin des clavaires ou chevettes, il a une chair blanc-jaunâtre ; son pied court porte de très nombreux rameaux fragiles, larges, aplatis, entrelacés, dentés et recourbés au sommet.

Le 16 septembre, de nombreux passants stationnaient devant la vitrine de la „Feuille d'Avis”, à Neuchâtel, ils admiraient un grand polypore. Ce champignon pesait 2 kg. et

1) Passage reliant par Doyon, les rives du Séman nord-ouest, à la vallée des Rousses (France) et la vallée de Joux (Suisse).

mesurait 37 cm. de diamètre, il provenait de la forêt de Serruc, sur Signières. Un bérochard a fait, le 13 octobre, la cueillette d'un bolet parfaitement sain et pesant 1 kg 500.

Aux Ponts-de-Narbel, un pommier en espalier portait, le 26 octobre, des boutons à fleurs épanouies. A la mi-novembre, une forte poussée d'agarics modestes (*Agaricus rudouinus* Fz) est signalée dans la forêt de Dame Othenette, au-dessous de Montmolin et dans les lignes de tir, sur Bôle.

Derrière la Bourne, vers 1150 m, on cueille la petite gentiane bleue, des renoncules grêles et des pâquerettes (20 novembre). A Praz (Vully), un promeneur trouve des violettes bien épanouies, et à fin novembre on trouve des primévères acaulés et des violettes dans les jardins de la Cotière (Val-de-Ruz).

En traversant la forêt de Goumoëns-la-ville, des cueilleurs ramassent un "Polypore gigantes Pers," pesant près de 15 kg. Le pied de ce volumineux champignon émettait de nombreux chapeaux irréguliers imbriqués, recouverts d'écaillés brunes disposées en zones, d'où son second nom : polypore écaillé (*P. squamosus* Huds). Sa chair est blanche répandant une odeur piquante très particulière, ce champignon est comestible dans son jeune âge. Ce fut le cas pour le dit, lequel fit les délices de nombreux amateurs (23 novembre). Ce polypore a un pied excentrique assez gros qui se développe de préférence sur les vieux troncs ou sur les souches des aulnes et des chênes.

Dans un pâturage de la Côte-aux-fayes on récolte 4 chanterelles et 2 pieds de mouton ; le 16 décembre ; quelques jours plus tard, le 22 dans l'après midi, on cueille des pâquerettes et des fleurs de pissenlit, dans les prés ensoleillés de la Prise-Naurice (Côte aux fayes) ; il est vrai que le début de l'hiver est bien élément, dit le Courrier du Val-de-Travers, puisque des agriculteurs labouraient leurs champs à Jolimont (1072 m.) et à Vuissens (1192 m). Ajoutons que le matin du 29 déc. le Val-de-Travers est sous la neige.

1933. - Un écolier de Fleurier a cueilli, le 10 janvier, une petite gentiane dans le pâturage du Signal, cette cueillette montre la clémence de ce commencement de l'hiver. (Courrier du V. de T.).

Le 9 janvier, un amateur récolte une vingtaine de morilles dans les forêts de Bevaix (Feuille d'avis de Neuchâtel). Le 24 janvier, le thermomètre étant descendu à -11° , la corydale jaune subit les atteintes de cette basse température. - Le 5 février, floraison de l'élleboro noir (*Helleborus niger*) ou Rose de Noël, plante transplantée du San Salvador (Gessin) au vignoble. - Le 10 février, apparition des premières fleurs de l'éranthis d'hiver (*Eranthis hyemalis* Salzb.).

Le 19 février, les journaux relatent que dans une propriété à Cormoret (J.B.) un pommier et un cerisier ont chacun des branches portant des fleurs épanouies. - Le 6 mars, floraison des anémones sylviés dans les forêts de la Vallée de la Broye. - Le 10 mars, au vignoble, les perce-neige et les anémones hépatiques sont fleuries. - Le 20 mars, jusqu'à 600 m. les primévères sont en pleine floraison. - Mi-avril, la "Feuille d'avis" annonce que le grand magnolia de l'Hôtel Dupeyron est en fleurs.

Trouvé aux environs de la Bourne, une carline à tige développée (*Carlina acaulis* s. var. *caulescens* G.B.) avec quatre capitules parfaitement développés, partant du même point de la tige. - On a aussi cueilli, dans la même région, des fleurs du colchique d'automne

blanches sans aucune trace de la couleur rose-lilas. (A. Matthey. Jeantet, 7 septembre).

Fin septembre, les journaux relatent qu'au Val-de-Travers, la cueillette des bolets a été énorme. Des ramasseurs de ces cryptogames revenaient avec des cueillettes de 10 à 20 kg; même dans une burlusé un vendeur a passé avec un char à ridelles rempli de ces délicieux champignons et dans les environs de la Chaux-du-Milieu on a ramassé une clavaire (chevette) dont le poids dépassait onze kg., ce champignon géant fut exposé dans la devanture de la pharmacie Bourquin.

Un autre cryptogame-phénomène a été cueilli près de Moudon, dans le Gros de Vaud, le 18 octobre, c'est un vesce-loup géant (*Sycoperdon giganteum* Batsch), mesurant: 38 cm. de diamètre, 29 cm. de hauteur, pourtour 1 m 18, et pesant 6,300 kg. La température chaude et humide de la mi-octobre a favorisé des champignons, cette espèce de lycoperdon (la plus grande du genre) offre souvent des exemplaires de 35 à 40 cm. de diamètre.

Fin octobre, à Boudry, un lilas à fleurs blanches portait quelques cymes en pleine floraison.

1934. - Février. - Dans le jardin de M. Sandoz, vétérinaire, à l'Évole (Neuchâtel) les cranthis hivernales (d'hiver) sont en pleine floraison. - Le 23, sur la Forêt (Boudry) l'élébore fétide ou pied de griffon est fleuri. - Le 25, en lisière de la forêt, au-dessous des Grattes, où le terrain est bien exposé au soleil, les feuilles des primevères acaules commencent à sortir de terre. - Le 26, un morilleur cueille, près de Dombresson, une première morille. Il est vrai que ce champignon est minuscule. A fin février, floraison (exposition nord) de l'eranthis d'hiver, de l'élébore rose de Noël (*Helleborus niger* L) et de la perce-neige.

(A suivre)

HAUTES EAUX.

De temps à autre, irrégulièrement, des pluies abondantes provoquent dans certaines régions de notre canton: au Val-de-Travers, à la Béroche et au Val-de-Ruz, soit des inondations, soit des phénomènes de résurgence. Dans la première quinzaine de janvier 1899, après des pluies persistantes, la Reuse déborde, inonde la cuvette située à la jonction des territoires des communes de Fleurier, de Boveresse, de Môtiers et de Couvet. Le 14 janvier la circulation du „Regional“ du Val-de-Travers est interrompue; le même jour cette rivière atteint son niveau le plus élevé. Actuellement sur le pont de Couvet une inscription lapidaire commémore ce fait.

Onze ans plus tard, dans la nuit du 18 au 19 janvier 1910, après les pluies torrentielles qui sévirent sur presque toute l'Europe, nos rivières et nos lacs subirent une hausse subite. Le lac de Neuchâtel était le 18 janvier 1910 à la cote 430 m. et le 25 du même mois, il avait atteint 431 m.⁽¹⁾ Du 1 juillet 1910, le lac est encore à 431 m. par suite de la période pluvieuse que nous subissons à nouveau, et cela continue; le 4, il est à 431,06 et le

1) Voir „Ram. de Sapin“ 1910, mai: „Les inondations de janvier 1910“.- dans Feuille d'avis de Neuchâtel „la tempête dans les inondations“ 21 janv. 1910.

11 juillet, le limnimètre indique une hauteur de 434^m,34. Le môle du débarcadère, à Duvernier, disparaît sous 10 cm. d'eau. Pour revivre un phénomène semblable, il faut arriver à l'année 1937, après un très bel été, accompagné d'une période de sécheresse; mais le mauvais temps survient, persistant, il gâche la fin de cette belle saison. Le 15 sept. surtout le lendemain se marquent d'une pierre noire par de violentes chutes de pluie, scandées de coups de tonnerre. La Reuse, ses ruisseaux tributaires subitement grossis débordent et les flots de la rivière charrient limon et cailloux, transforment la cuvette Fleurier, Boveresse - Couvet, en un vaste étang, dont les eaux (comme en 1910) recouvrent la voie ferrée, entre Fleurier et Couvet, sur plusieurs centaines de mètres. Les sources rendent à plein débit et les réservoirs communaux sont remplis.

En 1930, les 6 et 7 mars, se caractérisent par de fortes chutes de pluie, venant aider à la fonte de la neige dans le Haut-Vallon. La Reuse fortement enflée, quitte son lit le 7 mars, au matin, inondant, comme d'habitude toute la cuvette du haut du Vallon, recouvrant de 18 cm. d'eau, la voie ferrée du « Régional du Val-de-Travers, sur quelques cents mètres. La Reuse cette fois-ci n'atteignit point le niveau maximum de 1910 mais resta 60 cm en dessous.

Des observateurs ont pu reconnaître qu'il existait une corrélation entre les fortes crues de la Reuse et le débit des sources vaudoises de la Raisse, p. Concise (Vaud), à débit intermittent et celle de la Diaz, sur la Sance (Vaud), source temporaire également. Intéressé par ces cas de résurgence, je m'étais confié à mon vieil ami M. Armand Borel, qui me répondit de Saint-Aubin, le 15 mars 1939, ce qui suit....., « Mais certainement, il arrive parfois que la Reuse déborde et inonde la cuvette centrale du haut du Val de Travers, au point que la ligne du Régional est recouverte en partie de 20 cm. d'eau. Ces inondations coïncident avec le maximum du rendement des sources de la Raisse et de la Diaz, de la Sance, p. Concise. Elles seraient plus accentuées encore, si la source de la Sourde. A Môtiers, dormait la totalité du cours d'eau souterrain dont elle n'est qu'un trop plein. Il est facile de s'en assurer en période de basses eaux, alors qu'il est possible d'explorer, sur un fort parcours, la grotte voisine de la cascade de Môtiers. A un moment donné une forte nappe d'eau courante interrompt l'exploration. D'où vient cette eau? C'est la même qui alimente la Sourde. - Où va-t-elle? Il est facile de s'en rendre compte. Il suffit de poser à la surface de l'eau un petit flotteur portant un bout de bougie allumée; l'on voit la petite lumière s'en aller en direction sud et sa lueur se perdre sous les voûtes sombres. »

Armand Borel.

Transportons-nous au fond du Val-de-Ruz, à Dombresson, où un nouveau bac de résurgence nous est offert. Après une forte période de pluie ou à la fonte des neiges, une poche d'eau se vide par intermittence, donnant naissance à ce que l'on appelle dans la région « le Torrent. »

En 1936, ce cours d'eau souterrain est sorti six fois, à la suite de fortes pluies. - Avec la fonte des neiges, au printemps 1937, le Torrent s'est montré les 10 et 11 avril. -

En 1939, les fortes pluies du commencement de février forcèrent le Torrent à se montrer plus tôt que d'habitude, il apparaît le 9 février, dans un décor et au sortir de la forêt ses flots vont rejoindre le Seyon très grossi. - Puis vers le 21 novembre, le Torrent est sorti pour la cinquième fois en cette année pluvieuse, l'eau jaillissait abondamment de la source entre Saint-Martin et Dombresson.